

Comment mettre en place la marque NF Biocombustibles solides granulés dans votre entreprise ?

Ne pas confondre NORME et CERTIFICATION

» La **norme** est un document établi par consensus et approuvé par un organisme reconnu, qui présente des seuils de performances d'un produit. Dans le cas général, un fabricant n'est pas obligé de suivre une norme.

» La **certification** est une démarche volontaire d'une entreprise pour attester de sa conformité à un référentiel par un organisme compétent et indépendant et permettant de donner une assurance écrite qu'un produit, un processus ou un service est conforme aux exigences spécifiées dans ce référentiel.

Pour les granulés bois, il existe :

- une norme européenne : EN 14961-2
- des certifications produits par exemple NF

Les démarches pour un PRODUCTEUR

• Les contrôles internes

Humidité :	1 contrôle toutes les 8 tonnes
Masse volumique apparente :	1 contrôle toutes les 8 tonnes
Durabilité mécanique :	1 contrôle toutes les 4 heures
Longueur :	1 contrôle toutes les 4 heures
Diamètre :	suivi de chaque filière
Taux de fines sacs :	lors de chaque campagne de conditionnement et au minimum 1 fois par jour
Chargement en vrac :	contrôle de l'état du camion et du taux de fines à chaque chargement

• Les documents à mettre en place et à conserver

Approvisionnement :	- liste des fournisseurs - attestation signé des fournisseurs de non traitement des matières premières livrées
Additifs :	- facture achat - suivi des quantités utilisées
Contrôles internes :	- procédure de contrôle avec le matériel utilisé, les quantités et la méthode. - fiche de suivi des contrôles
Suivi des non conformités et réclamations clients	

Les démarches pour un DISTRIBUTEUR

• Les contrôles internes

- le suivi des achats comportant les informations suivantes : la date, l'origine, la nature du produit, les quantités, le fournisseur et si nécessaire le lieu de stockage
- le suivi des livraisons comportant les informations suivantes : la date, l'origine, la nature du produit, la masse chargée par le client, la masse livrée restante si la livraison est incomplète et sa destination, la longueur de tuyau utilisé, la pression de soufflage, les conditions de livraison

• Les documents à mettre en place et à conserver

- liste des fournisseurs avec leurs certificats NF ou DIN+
- liste du matériel et des chauffeurs, preuve de formation
- informations NF sur les documents de vente, suivi des réclamations

Les points importants du référentiel

Les distributeurs de granulés vrac doivent être certifiés au même titre qu'un producteur pour vendre des granulés certifiés.

Les distributeurs de granulés conditionnés en sac doivent signer un contrat d'extension pour utiliser le logo sous leur propre marque commercial.

Les étapes à suivre pour obtenir la CERTIFICATION

- 1) Télécharger le référentiel de certification NF Biocombustibles solides auprès du FCBA ou sur les sites internet
<http://www.fcba.fr> ; <http://www.marque-nf.com>
- 2) Mettre en place les contrôles internes demandés par le référentiel et s'assurer de la conformité des granulés aux caractéristiques certifiées du référentiel
- 3) Faire sa demande d'audit auprès du FCBA en retournant les lettres de demandes présentes dans le référentiel
- 4) Audit initial avec prélèvement de granulés pour analyse (uniquement pour les producteurs)
- 5) Obtention d'un certificat avec un numéro de droit d'usage de la marque

Retrouver toutes les informations sur le site internet : www.fcba.fr

Contact FCBA - Siegrid PARIS

Responsable de marque NF Biocombustibles solides
10, avenue de Saint-Mandé - 75012 PARIS

Tél : + 33 04 76 76 10 18 - Mobile : + 33 06 35 10 49 24 - Mail : siegrid.paris@fcba.fr

